

Département
du Bas-Rhin

Commune de MOLLKIRCH

Arrondissement
de Molsheim

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des
conseillers élus :
15

Séance du 29 Juillet 2020

Sous la présidence de M. TROESTLER Mario, Maire

Conseillers
en fonction :
15

ETAIENT PRESENTS : Mmes **BERBACH** Christine, **PALMA** Anne-Hélène, **PASCHETTO** Tania, **SCHWARTZ** Stéphanie, **SIGRIST** Liên, **SPEISSER** Audrey, Mrs **BASTIAN** Marc, **DE RAMMELAERE** Rik, **GISSELBRECHT** Claude, **SCHLEISS** Hervé, **SOERENSEN** Alain, **SCHOOR** Arthur, **FRITZ** Damien

Conseillers
présents :
14

ABSENTS EXCUSES : **HIMBER** Muriel proc. **SCHWARTZ** Stéphanie

Secrétaire de séance : SCHWOB Pauline

REÇU le

- 7 AOUT 2020

À LA SOUS-PRÉFECTURE
de MOLSHEIM

Début de séance 20h18

N°24/20 : Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 10 Juillet 2020

Le Conseil Municipal, après délibération, décide d'approuver et d'adopter à 14 voix POUR et 1 ABSTENTION (**SCHOOR** Arthur) le procès-verbal de la séance du 10 Juillet 2020.

N°25/20 : Budget Primitif 2020

Vu la réunion de la commission Finances du 6 Juillet 2020

Monsieur le Maire et soumet aux Conseillers Municipaux le projet de Budget Primitif 2020 du service Communal.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, adopte le Budget Primitif 2020 du service Communal.

Le budget primitif 2020 du service Communal se présente comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	746 375,- €	620 282.23 €
Recettes	746 375,- €	620 282.23 €

N°26/20 : Rapport annuel 2019 – Select'om

Entendu la présentation faite par Monsieur Marc BASTIAN, Adjoint au Maire, du rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés du Select'om.

Le Conseil Municipal, après délibération, à 14 voix POUR et 1 ABSTENTION (Alain SOERENSEN)

Prend acte du rapport annuel 2019 du Select'om.

N°27/20 : Délégués CNAS

Dans le cadre de la désignation de délégués pour le CNAS,

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

Désigne Mme Pauline SCHWOB, en tant que délégué du personnel, Monsieur Marc BASTIAN en tant que délégué élu et Monsieur Mario TROESTLER en tant que délégué suppléant élu pour le Comité National d'Action Sociale.

Divers :

- Proposition de Monsieur le Maire de prendre un arrêté Municipal concernant le brûlage à l'air libre des déchets ménagers. De nombreux Mollkirchois se plaignent des nuisances. Monsieur le Maire insiste également sur le risque d'incendie lié à la sécheresse.
- Monsieur Hervé SCHLEISS, Adjoint au Maire, annonce que la Commission Appel d'Offres se réunira courant de semaine 32.
- Monsieur Marc BASTIAN, Adjoint au Maire, expose le rapport de la dernière commission sécurité/environnement du 28 Juillet.
Monsieur le Maire rappelle les engagements de sécuriser le cheminement piéton dans la commune, notamment pour les enfants pour la rentrée scolaire.

La commission a organisé un tour du village afin d'identifier les zones à sécuriser. Les constats sont :

Place de la Fontaine : pas de passage pétions aux abords de la rue du Guirbaden ;

Rue du Guirbaden : Bout de trottoir à refaire

Proche du restaurant des Châtaigniers : véhicules garés sur la route dans le

virage ;

Rue des Châtaigniers : véhicules garés sur le trottoir ;

Marquage parking salle des fêtes et déplacement de l'emplacement handicapé à proximité de l'entrée de la salle ;

Angle rue Mollberg/Rocher : véhicules sur la voie publique et sur le trottoir, difficultés de braquage des grumiers ;

Rue Mollberg/Meyerhof : stationnement des riverains sur le trottoir, alors que la plupart ont une cour ou une place de parking privée, circulation des piétons impossible ;

Rue de la Forêt : véhicules garés sur le trottoir dans le carrefour avec la rue du Meyerhof, PL régulièrement bloqués pour prendre le virage ; traçage cheminement piéton ? ; canaliser les eaux pluie qui descendent le chemin depuis l'ancien réservoir vers la rue de la Source et qui provoquent des coulées de boue et gravats jusque la route de la Chapelle ;

Route de la Chapelle : création cheminement piéton, plots plastiques, marquage au sol ;

Section entre Laubenheim et Mollkirch : zone d'ombre piste piétonne/cyclable : ajout d'un ou deux candélabres solaires.

- Madame Anne-Hélène PALMA, Conseillère, demande si, lors de la fermeture de la boulangerie en Août, un nouveau dépôt de pain va être organisé. Madame Tania PASCHETTO, Adjointe au Maire, répond que non, car le stock ne peut être prévu à l'avance et il restait trop de marchandises non vendues les années passées.
- Monsieur le Maire annonce que les prochaines réunions du Conseil Municipal devraient se tenir à la salle des fêtes, compte tenu de l'augmentation du taux de contamination des personnes atteintes par la COVID-19.

Fin de séance 22h24

POUR EXTRAIT CONFORME :

Mollkirch, le 04 Août 2020

Le Maire,
Mario TROESTLER



REÇU le

- 7 AOUT 2020

À LA SOUS-PRÉFECTURE
de MOLSHEIM